Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

Demande de dérogation mineure

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le mardi 6 avril 2021, à 20h00 et à huis clos, en la salle du Conseil, au 390, rue Principale, à Saint-Bernard-de-Michaud ville, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 990, rue Claing, lot 5 336 447.

Cette demande vise à autoriser le projet suivant :

- Déménagement d'une remise de 12' X 16' (17.84 m²) sur la partie du lot situé en zone blanche;
- Le règlement 2017-02, article 7.4 stipule que la superficie maximale des bâtiments accessoires résidentiels sur les terrains localisés à la fois dans le périmètre urbain et la zone agricole est de 140 m² lorsque plus de 75% de la superficie du terrain est en zone agricole;
- Le terrain a déjà un bâtiment accessoire de 178.37 m² dans la portion de la zone blanche;
- En implantant une remise de 17.84 m², la superficie totale des bâtiments accessoires résidentiels sera de 196.21 m²;
- La demande est donc d'autoriser une superficie totale de 196.21 m² à la place du 140 m² visé à l'article 7.4, soit une dérogation de 56.21 m².

Considérant que la séance du conseil du mardi 6 avril 2021 sera tenue à huis clos, tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure par écrit. Les commentaires écrits doivent être transmis à la soussignée par courriel à l'adresse : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par la poste, au 390, rue Principale, Sainte-Bernard-de-Michaudville (Qc) J0H 1C0, avant midi le mardi 6 avril 2021.

Signé et affiché le 10 mars 2021.

Émilie Petitclerc, Directrice générale et secrétaire-trésorière